

Garantie standard

Koodo Mobile

Téléphones remis à neuf*

Koodo Mobile garantit par les présentes, sous réserve des conditions stipulées ci-dessous dans les paragraphes numérotés de 1) à 8), que si, au cours de la période de garantie spécifiée, ce produit devient défectueux en raison d'un vice de matériau ou de fabrication, un centre de réparation autorisé réparera ou remplacera ledit produit et effectuera tous les remplacements de pièces nécessaires sans facturation de pièces ou de main-d'œuvre.

- 1) Pendant une durée de 90 jours à compter de sa date d'achat chez Koodo Mobile ou un revendeur autorisé de Koodo Mobile, un centre de réparation autorisé réparera ou remplacera tout téléphone remis à neuf visé sans facturation de pièces ou de main-d'œuvre.
- 2) Pendant une durée de 90 jours à compter de leur date d'achat chez Koodo Mobile ou un revendeur autorisé de Koodo Mobile, un centre de réparation réparera ou remplacera tous les accessoires visés (soit les câbles, cordons, chargeurs et piles) sans facturation de pièces ou de main-d'œuvre, pourvu que cette garantie expresse des piles ne soit pas valide si i) tout sceau de garantie sur les piles est brisé ou indique par son état qu'il a été violé, ii) la pile est utilisée dans un appareil autre qu'un téléphone remis à neuf pour lequel son usage est recommandé. Cette garantie expresse des piles ne couvre pas les défauts découlant du fait que les piles ont été rechargées sur un chargeur de pile autre qu'un chargeur approuvé par Koodo Mobile pour le type de pile en cause.
- 3) La garantie s'applique à l'ensemble du téléphone remis à neuf à compter de la date d'achat chez Koodo Mobile ou un revendeur autorisé de Koodo Mobile. LE PROPRIÉTAIRE DU PRODUIT DOIT FOURNIR LA PREUVE D'UN TEL ACHAT POUR BÉNÉFICIER DE TOUT SERVICE DE RÉPARATION DE LA PART D'UN CENTRE DE RÉPARATION AUTORISÉ. En outre, cette garantie ne couvre pas les coûts d'enlèvement ou de réinstallation ni les coûts associés au fonctionnement du téléphone remis à neuf ou tout autres frais facturés par Koodo Mobile; elle ne couvre aucun dommage causé par un accident, le mauvais usage, l'abus ou la négligence; aucun dommage causé par l'infiltration de liquide; aucun dommage causé par les conditions ambiantes, aucun essai, entretien, fonctionnement, installation ou réglage inadéquats, ni changement ou modification quelle qu'en soit la sorte; aucun bris ou dommage causé à l'antenne à moins que ceux-ci ne résultent directement d'un vice de matériau ou de fabrication.
- 4) Le numéro de série figurant sur le téléphone remis à neuf ne doit avoir été ni modifié ni éliminé. Le téléphone remis à neuf ne doit pas avoir été utilisé de manière contraire aux instructions contenues dans le manuel de l'utilisateur ou imposées par l'autorité administrative responsable de la réglementation régissant l'usage de tels équipements de radiocommunications; il ne doit pas avoir été utilisé à aucun moment avant ou après l'achat d'origine au détail, comme matériel de location. L'avis de Koodo Mobile relatif à cette question sera définitif.
- 5) Le téléphone remis à neuf doit être expédié port payé d'avance ou livré à l'un des centres de réparation autorisés au Canada, soit dans son emballage d'origine, soit dans un emballage semblable offrant la même protection, avec les instructions indiquant où le téléphone remis à neuf doit être réexpédié au Canada. Le téléphone remis à neuf réparé sera retourné au client port payé d'avance. Tous les accessoires accompagnant le téléphone remis à neuf doivent être énumérés individuellement sur le bordereau d'emballage faisant partie des documents d'expédition. Le centre de réparation autorisé ne pourra être tenu responsable en cas de perte ou de dommages subis par ces accessoires s'ils ne sont pas compris sur le bordereau d'emballage. Les accessoires défectueux doivent être retournés à un centre de réparation autorisé en tant qu'éléments distincts à réparer.
- 6) La présente garantie ne couvre pas les boîtiers brisés ou endommagés, les accessoires (sauf dispositions contraires contenues dans les présentes), les antennes déployées ni les pièces usées par suite d'usage normal. Cette garantie ne couvre pas l'entretien normal des produits tel que le nettoyage, la lubrification, ou les vérifications. Cette garantie n'est valide qu'au Canada pour les produits achetés de Koodo Mobile ou d'un revendeur autorisé de Koodo Mobile.
- 7) Cette garantie ne couvre aucune personne autre que l'acheteur d'origine ayant acheté un téléphone remis à neuf de Koodo Mobile ou d'un revendeur autorisé de Koodo Mobile.
- 8) Si un téléphone remis à neuf de remplacement ou un accessoire de remplacement est remis au client en échange d'un produit défectueux du même modèle et du même type dans le cadre de la transaction de réparation par le biais d'un centre de réparation autorisé, le reste de la période de garantie pour le produit défectueux doit être transférée au produit de remplacement.

Koodo Mobile est une dénomination sociale de la Société TELUS Communications

SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE L'INTERDIT, AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE ET D'APTITUDE DU PRODUIT À REMPLIR UN BUT QUELCONQUE, NE S'APPLIQUERA À CET ENSEMBLE DE TÉLÉPHONE REMIS À NEUF, ET, EN AUCUNE CIRCONSTANCE KODOO MOBILE OU LES CENTRES DE RÉPARATION AUTORISÉS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES PERTES OU DOMMAGES INDIRECTS SUBIS EN RELATION AVEC L'APPAREIL EN QUESTION. KODOO MOBILE DÉNIE TOUTES OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS AUTRES QUE CELLES EXPRESSÉMENT MENTIONNÉES DANS LES PRÉSENTES ET N'AUTORISE AUCUN AGENT OU REPRÉSENTANT NI AUCUNE AUTRE PERSONNE À ASSUMER EN SON NOM ET POUR SON COMPTE DE TELLES OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS.

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE GARANTIE

Lors d'une réparation, une garantie additionnelle de 90 jours est offerte relativement à la main-d'œuvre et aux pièces de la réparation. Les réparations ou remplacements couverts par la garantie ne touchent pas les modalités de la garantie originale qui sont déterminées par la date de l'achat.

Remarque: Comme la garantie est enregistrée automatiquement, aucune autre démarche n'est requise par le consommateur. Pour de plus amples renseignements concernant l'envoi de votre téléphone mobile à un centre de réparation autorisé, veuillez visiter une Boutique Koodo ou appeler le Service aux clients Koodo au 1-866-99-KODOO.

*Téléphones d'occasion remis à neuf.